



FORMATION COURTE

Dispensée dans le cadre
de la Formation continue



Prérequis

- ✓ Sont concernés par cette formation le **personnel électricien et non électricien** tel que les techniciens d'essai, de laboratoire ou des électro-mécaniciens
- ✓ Avoir, dans le **domaine de tension** considéré sur les **ouvrages ou les installations** électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.



3 jours

(21 H)



À différentes périodes de l'année

> nous consulter



4 à 8 participants



480EUROS



BE

Habilitation électrique

OBJECTIFS

- ✓ *Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510*
- ✓ *Exécuter en sécurité des opérations sur les équipements électroniques et/ou plateforme d'essais dans le respect des prescriptions de sécurité*
- ✓ *Acquérir les connaissances requises pour recevoir de son employeur un titre d'habilitation (BE) conformément à la norme NF C 18-510*

PROGRAMME

TRONC COMMUN (14H) : SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- ✓ Énoncer les **effets du courant électrique sur le corps humain** (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- ✓ Donner les noms et les limites des différents **domaines de tension**
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- ✓ Citer les **zones d'environnement** et donner leurs limites
 - Identifier les limites et les zones d'environnement
- ✓ Décrire le **principe d'une habilitation**
- ✓ Donner la définition des **symboles d'habilitation**
 - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- ✓ Préciser les **rôles de chacun**
 - Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- ✓ Donner les **principes généraux de prévention** à appliquer au cours d'une opération électrique
 - Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- ✓ Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (**consignation, mise hors tension, mise hors de portée**) et préciser le déroulement des **opérations de vérification d'absence de tension (VAT)**

Version 6 – Mai 2023

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

Centre de Formation professionnelle Fénelon Notre-Dame
36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 14 92

www.fenelon-notredame.com





FORMATION COURTE

Dispensée dans le cadre
de la Formation continue



Validation de blocs de compétences

La formation ne se valide pas
par blocs de compétences



Passerelles et équivalence

Aucune

BE

Habilitation électrique

PROGRAMME (SUITE)

TRONC COMMUN (14H) : SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- ✓ Citer les **équipements de protection collective** et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc.)
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques
- ✓ Citer les **moyens de protection individuelle** et leurs limites d'utilisation
 - Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- ✓ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la **manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement**
 - Assurer la surveillance électrique de l'opération
- ✓ Décrire la conduite à tenir en cas d'**accident corporel**
- ✓ Décrire la conduite à tenir en cas d'**incendie** dans un environnement électrique
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans environnement électrique

MODULE SPÉCIFIQUE ET ÉVALUATION (7 H) : SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- ✓ Citer les **équipements de protection collective** et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc.)
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques
- ✓ Préciser le rôle du **chargé d'exploitation électrique**
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
 - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique
 - Rendre compte de son activité
- ✓ Énoncer les fonctions des **matériels électriques BT et TBT**
- ✓ Identifier les **différents niveaux d'habilitation** et leurs **limites** susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des essais (symboles, rôles de chacun, etc...)
- ✓ Énoncer les **prescriptions d'exécution des essais**
 - Organiser, délimiter et signaler la zone d'essai
 - Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée BT

Version 6 – Mai 2023



CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

Centre de Formation professionnelle Fénelon Notre-Dame
36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 14 92

www.fenelon-notredame.com





FORMATION COURTE

Dispensée dans le cadre
de la Formation continue

BE

➤ Habilitation électrique

PROGRAMME (SUITE)

MODULE SPÉCIFIQUE ET ÉVALUATION (7 H) : SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- ✓ Énoncer les **consignes à appliquer** pour la réalisation des essais particuliers (source autonome, défaut de câble, laboratoires et plates-formes d'essais).
- ✓ Nommer les **documents applicables dans le cadre des essais**, ainsi que les autres documents associés (**autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.**)
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des essais
- ✓ Lister les **mesures de prévention** à observer lors d'un essai
 - Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité
- ✓ Énoncer les **risques** liés à l'utilisation et à la **manipulation des matériels et outillages** utilisés spécifiques aux essais
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
 - Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnements objet des essais (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
 - Effectuer des **essais** avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
- ✓ Décrire les **étapes de la consignation** et les documents associés.
 - Réaliser des consignations sur différents types de matériels
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ✓ Le participant peut viser une montée en **habilitation** au niveau de l'**électricien HT**.
- ✓ Le détenteur de l'habilitation électrique BE pourra la faire valoir dans **toute activité professionnelle en rapport avec ladite habilitation**.

Version 6 – Mai 2023



CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

Centre de Formation professionnelle Fénelon Notre-Dame
36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 14 92

www.fenelon-notredame.com





FORMATION COURTE

Dispensée dans le cadre
de la Formation continue

BE

➤ Habilitation électrique

MOYENS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS



- ✓ Vidéoprojecteur + PC
- ✓ Films INRS + logiciel multimédia
- ✓ Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, systèmes de verrouillage

MODALITÉS D'ACCÈS

PRISE DE RENSEIGNEMENTS :



- > Via le formulaire du site Internet :
www.campus.fenelon-notredame.com
- > Contactez Angélique Gorge au 05 46 41 14 92
- a.gorge@fenelon-notredame.com

DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ L'inscription sera validée après le **retour de la convention signée**.
- ✓ Suite à cela, **la convocation** sera envoyée avant le début de votre formation.

ACCESSIBILITÉ



L'établissement est équipé selon les **normes ADAP**.

En cas de **situation de handicap**, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'évaluation se fait **tout au long de la formation** par la mise en place de cas concrets permettant de constater les progrès réalisés et les acquis de chaque stagiaire.

CERTIFICATION

- ✓ Contrôle des acquis par un **test final**, validation par une **attestation de formation** et remise d'un **carnet d'habilitation** pré-rempli du titre d'habilitation.

LE CENTRE DE FORMATION FÉNELON, C'EST...

- ✓ **100% de taux d'obtention** en 2022



Version 6 – Mai 2023

Centre de Formation professionnelle Fénelon Notre-Dame
36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 14 92

www.fenelon-notredame.com



CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com